

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE 2025-2026 n° 1

Date : 07/11/2025

Présents : Les enseignants : M^{me} Chaudet, M^{me} Grandet, M^{me} Aurel, M^{me} Dubreucq, M^{me} Langlade, M^{me} Hajji, M^{me} Iaconis **La mairie :** Mr le maire : Mr Charpentier, adjoint au maire : M^{me} Menquet – adjointe du maire **pour l'ALAE :** Mr Noguero –

Les représentants des **parents d'élèves :** M^{me} Albert, M^{me} Vieuille, M^{me} Nicolle, M^{me} Lerat

Excusés : excusés, M^{me} Garrigue (Inspectrice de la circonscription - HG26 Léguevin), M^{me} Costes (enseignante), Mr Sanchez (DDEN)

La séance est ouverte à 17h45

Ordre du jour :

Point 1	A voter le règlement intérieur : règlement voté à l'unanimité
Point 2 Présentation équipe pédagogique plus nouvelle AESH	Les enseignantes : M ^{me} Dubreucq CP ; M ^{me} Langlade CP/CE1 ; M ^{me} Costes et M ^{me} Iaconis CE1/CE2 ; M ^{me} Aurel CE2 ; M ^{me} Grandet CM1/CM2 et M ^{me} Chaudet/ M ^{me} Hajji CM1/CM2 AESH : M ^{me} Rigot qui ne renouvellera pas son contrat en janvier, M ^{me} Hickey. M ^{me} Rigot sera remplacée par M ^{me} Rouget sur un contrat de 24h. Effectifs : 136 élèves 21 CP ; 20 CP/CE1 ; 18 CE1/CE2 ; 23 CE2 ; 27 CM1/CM2 et 27 CM1/CM2
Point 3 Présentation du protocole Phare	Journée contre le harcèlement le 6 novembre. Protocole école PHARE à mettre en place en cas de suspicion de harcèlement dans l'école et qui doit être présenté en début d'année. Présentation des articles du code de l'Éducation nationale concernant la lutte contre le harcèlement au sein de l'école et protocole de traitement des situations d'intimidation et de harcèlement. (Articles à rajouter dans le règlement intérieur). Le pôle ressource est composé de M ^{me} Garrigue (IEN), Florence Jean (CPC), Caroline Arbouin (aide aux enseignants), Nathalie Deiana (psychologue scolaire) et M ^{mes} Laurier et Sancho (directrices). En cas de suspicion d'intimidation, il faut proposer un questionnaire de signaux faibles à remplir à la maison et sur le temps scolaire et périscolaire. On doit ensuite envoyer ces questionnaires au pôle ressource qui va déterminer s'il s'agit d'un cas de harcèlement. Si le pôle ressource reconnaît la situation comme une situation de harcèlement, la référente de l'école doit réunir les élèves « harceleurs » (sans les désigner comme tel) comme partenaires pour les aider à trouver des solutions pour l'enfant harcelé et les faire réfléchir aux difficultés de l'enfant harcelé. M ^{me} Grandet est la référente sur l'école pour le protocole PHARE sauf s'il y a une suspicion dans sa classe. Dans ce cas, une autre enseignante interviendra. Les parents sont tenus au courant. A la demande de l'Institution, pour les CE2, CM1 et les CM2 de l'école, un questionnaire est donné aux élèves pour avoir un retour sur d'éventuelles situations préoccupantes. Cette année le questionnaire peut être nominatif.

	<p>Des actions ont été menées dans les classes pour définir la notion de harcèlement. Distribution de flyers pour les animations à Lasserre organisées par l'association des parents d'élèves.</p> <p>L'école a été certifiée niveau 1 pour la mise en place du protocole PHARE dans l'école.</p>
<p>Point 4</p> <p>Retour des évaluations nationales</p>	<p>Les résultats ont été présentés aux familles sous forme de rendez-vous. L'analyse de ces évaluations guidera la proposition des APC.</p> <p>Le calcul mental reste un point à travailler de façon générale dans l'école. Conseil école/collège prévu mi-novembre.</p>
<p>Point 5</p> <p>Projets réalisés et en cours.</p>	<p>Sportifs et Culturels</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Séances piscine pour les CP/CE1 avec les CE2 et les CM1/CM2 (avec l'école de Lasserre pour favoriser le lien inter-communes). Les CM2 ont validé le « savoir nager » pour le collège. Cette attestation est valable pour les camps proposés par la municipalité. Pensez à bien conserver ces documents. Un grand merci à tous les parents qui ont accompagné les classes chaque jeudi et vendredi. Remerciements également du chef de bassin de la piscine qui a apprécié l'attitude des enfants et des parents. ✓ Escalade pour les CM1/CM2 ✓ Tir à l'arc pour CE2 ✓ Sortie « Lévigac d'hier et d'aujourd'hui » pour toute l'école. Un grand merci aux organisateurs (atelier dessin très apprécié) ✓ Bibliothèque une fois par mois ✓ Cinéma festival du film historique CM1 et CM2 Le débat qui a suivi et la présentation par les professionnels ont été très appréciés, très pédagogiques et au niveau des élèves. ✓ Intervention en classe CE2 et les CM1/CM2 sur les thèmes : inondations, le cycle de l'eau, la pollution de l'eau avec l'organisme Watty.
<p>Point 6</p> <p>Projet à venir</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Commémoration du 11/11 le lundi 10/11 sur le temps scolaire. Temps fort pour mobiliser toute l'école en EMC. ✓ Projet tennis pour les CP et les CE1 ✓ Projet chorale (en cycle 2 et 3) et pour cycle 3 représentation à l'extérieur. ✓ L'infirmière scolaire de Léguevin propose une intervention pour chacune des classes de l'école sur des thèmes (différents selon les niveaux) : le consentement, l'alimentation, les dents, apprendre à porter secours. Courant janvier et la puberté courant juin avec les CM2. ✓ Classe de découverte du 4 au 6 mai pour les deux classes de CM1/CM2 (54 élèves) dans les Pyrénées à Gouaux de Larboust Demande d'une aide à la mairie pour l'accompagnement. Une demande sera également formulée auprès de Mme Garrigue pour obtenir la participation de Mme Hajji enseignante sur les CM2.
<p>Point 7</p> <p>Présentation du bilan de la coopérative scolaire 2024/2025</p>	<p>Merci aux familles pour les dons en début d'année : 1700 euros.</p> <p>Les actions envisagées pour subventionner les projets : les chocolats (pas encore de chiffres mais moins de commandes que l'an passé), les photos de classe (1 000 euros de bénéfice) avec un nouveau photographe, les ventes de gâteaux au marché avant Noël et en février.</p> <p>Voir document en pièce jointe pour le bilan comptable. Restait environ 900€ lors de la clôture des comptes.</p>

<p>Point 8 Résultats des élections des délégués de parents d'élèves.</p>	<p>Présentation du nouveau bureau de l'APEEL. Participation : 75,85 % Le bureau : Mmes Albert, Vieuille, Nicolle, Rodrigues, Rose, Guiral, Bacque, Torres, Poirson, Czwartkowskyj, Lerat et Caussade. Goûter de rentrée (malheureusement très peu de monde)</p>
<p>Point 9 : PPMS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une évacuation incendie (faite fin septembre) ✓ Un PPMS intrusion (fait avant les vacances de Toussaint) Est envisagé d'installer un signal visuel dans chaque classe plutôt que le signal sonore.
<p>Point 10 ALAE</p>	<p>Voir le document</p>
<p>Point 11 Questions APEEL pour Mairie/ ALAE</p>	<p>Demande à la mairie de budgéter de nouveaux ordinateurs dans chacune des 6 classes. Demande d'autoriser Hélène la bibliothécaire à nous proposer un spectacle de Noël. Comment s'est passée la rentrée ? Bien. L'an prochain, nous n'aurons pas le droit d'afficher les listes des classes à l'extérieur de l'école (Plan Vigipirate). Anticipation des agréments des parents, piscine.....Proposer aux parents mais aussi aux grands-parents pour passer les agréments dès la grande section de maternelle Enseignement de l'anglais, assistant ? Il n'y a pas d'assistant payé par l'Education Nationale car nous avons été formées. Dans certaines communes, un assistant d'anglais peut être embauché (ce qui est exceptionnel). En primaire nous travaillons essentiellement l'anglais à l'oral ce qui explique les difficultés rencontrées par certains élèves en sixième avec le passage à l'écrit. Absence et remplacement des enseignants ? Remerciements aux parents qui ont pu garder les enfants lorsqu'il n'y a pas eu de remplaçant. Mme laconis sera sur la classe les mercredis matins, les jeudis et vendredis. Les lundis et les mardis, il y aura des remplaçants selon les disponibilités de la circonscription. Mme laconis a remis en place toute l'organisation de la classe pour que les priorités soient faites sur les jours où elle est présente. Elle a commandé des fichiers d'autonomie pour que les élèves puissent aussi travailler les lundis et mardis de façon autonome, en cas exceptionnel de besoin. Rappel des règles d'inscription, vacances, gestion des listes d'attente : voir point 10 <u>Inscriptions</u> : 48h avant pour l'ALAE, date butoir pour les séjours Ne pas hésiter à envoyer un mail si les familles ne trouvent pas de créneau pour le centre de loisirs. Proposition de la mairie : poser la plaque de commémoration de sœur Louise (qui a hébergé de enfants juifs pendant la guerre) dans l'enceinte de l'école.</p>

La séance est levée à 19h30

Président de séance (Directeur) : M^{me} Chaudet

Secrétaire de séance : Mme Langlade

